

# Animateur SAGE / Agriculture

## SIRTAVA

Contrat de travail : **CDD - 3 ANS** - Poste à pourvoir : **Sous 1 mois**

Expérience requise : **1 à 3 ans**

Localisation : **France / Bourgogne / TONNERRE**

---

Secteurs d'activité :

- **Agriculture** : [Agriculture durable, Irrigation / Drainage](#)
- **Cadre de vie** : [Aménagement du Territoire](#)
- **Eau** : [Hydraulique fluviale](#)
- **Sensibilisation** : [Animation](#)

## Descriptif du poste

MISSIONS SAGE HORS AGRICULTURE (0,5 ETP)

1- Finaliser la phase d'approbation du SAGE (en cours) :

- ♣ Synthétiser les avis de la consultation des assemblées, du Comité de Bassin et du Préfet
- ♣ Lancer et suivre l'enquête publique
- ♣ Modifier les documents pour prendre en compte les avis de l'enquête publique
- ♣ Organiser l'approbation du SAGE (Commission Locale de l'Eau, Préfet...)

2- Mettre en œuvre le SAGE :

- ♣ Mettre en œuvre les actions du SAGE sous maîtrise d'ouvrage du SIRTAVA, qui ne sont pas intégrées dans les outils existants (PAPI, contrats globaux qui couvrent la totalité du territoire du SAGE, programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau ...) (missions agricoles détaillées ci-dessous)
- ♣ Assurer un appui aux acteurs locaux pour la mise en œuvre des actions du SAGE dont ils assurent la maîtrise d'ouvrage, qui ne sont pas intégrées dans les outils existants (missions agricoles détaillées ci-dessous)
- ♣ Assurer la coordination entre les différents outils (PAPI, contrats globaux, programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau) et structures porteuses à l'échelle du territoire du SAGE
- ♣ Préparer les avis de la CLE sur les dossiers soumis à autorisation de la police de l'eau
- ♣ Assurer la communication autour du SAGE pour favoriser son appropriation et sa prise en compte par les acteurs locaux (guides pédagogiques, lettres d'information...)

3- Assurer le secrétariat de la Commission Locale de l'Eau :

- ♣ Organiser les réunions de la CLE et de son bureau (préparation, animation, rédaction des comptes-rendus)
- ♣ Rédiger le bilan d'activité de la CLE
- ♣ Gérer les demandes de financement
- ♣ Définir les indicateurs de suivi du SAGE, puis en assurer le remplissage

MISSIONS AGRICOLES (0,5 ETP)

1- Inciter au lancement des études, et les suivre, sur les bassins d'alimentation des captages prioritaires du 9ème programme de l'AESN (19 captages prioritaires, sans animation prévue par les cellules actuelles des Chambres départementales d'agriculture)

- ♣ Sensibiliser les élus et agriculteurs à la réalisation d'études BAC
- ♣ Suivre les études de BAC et plus particulièrement le volet agricole : de la phase 2 (diagnostic agricole) à la phase 3 (proposition du programme d'actions préventives)

2- Mettre en place des actions permettant de limiter les impacts des drainages agricoles sur la qualité de l'eau du bassin de l'Armance

- ♣ Lancement et suivi d'une étude relative au drainage sur le bassin de l'Armance (rédaction du CDC de l'étude,...)

Mise en place des dispositifs proposés par l'étude, en concertation avec l'ensemble des services concernés (Chambre d'agriculture, services de l'Etat, Agence de l'eau, ...) et avec les agriculteurs des secteurs choisis, les

plus fortement impactés. Assurer un suivi des actions mises en place (indicateurs d'actions et de résultats)

3- Apporter un appui technique aux collectivités et aux agriculteurs pour la maîtrise du foncier afin de préserver les zones sensibles

- ♣ Accompagnement des collectivités et des agriculteurs dans leur réflexion sur la maîtrise foncière et les opérations de réaménagement foncier environnemental en vue de préserver les zones particulièrement sensibles : zones humides, zones rivulaires, espaces de mobilité fonctionnelle, bassins d'alimentation de captages, ...

- ♣ Assurer une veille foncière en lien avec les acteurs concernés (SAFER, Chambre d'agriculture, ...) et en coordination avec les syndicats de rivières, les communes et les syndicats d'eau du territoire

- ♣ Appui ponctuel et technique aux techniciens de rivières sur le volet gestion des espaces agricole riverains aux cours d'eau

4- Mettre en place des actions permettant de limiter les impacts de la viticulture sur la qualité de l'eau dans le Tonnerrois

- ♣ Recensement et analyse des pratiques agricoles des viticulteurs du Tonnerrois, en coordination avec la Chambre d'agriculture, l'interprofession des vins de Bourgogne et les organismes stockeurs ; définition d'un programme d'actions

- ♣ Accompagnement des viticulteurs du Tonnerrois dans la mise en place de pratiques agronomiques permettant de limiter l'impact sur la qualité de l'eau

5- Informer et mobiliser les agriculteurs sur la protection de la ressource en eau

- ♣ Organisation des interventions techniques (essais, démonstration, formations, actions, ...)

- ♣ Assurer une veille sur les pratiques agricoles et la réglementation en matière d'environnement

- ♣ Concevoir des supports de communication pour les agriculteurs (bulletin de liaison, flash infos, annonce de démonstrations dans la presse locale, panneaux, ...) en lien avec les objectifs du contrat global

## Compétences requises

PROFIL SOUHAITE

- ♣ Niveau d'études : BAC+5 dans le domaine de l'environnement avec une spécialisation en agronomie et/ou agriculture

- ♣ Connaissances des collectivités locales et des acteurs de l'eau

- ♣ Expérience dans un poste similaire appréciée

- ♣ Qualités rédactionnelles et relationnelles

- ♣ Aptitude au travail en équipe et avec différents partenaires

- ♣ Disponibilité, rigueur et capacité d'organisation

- ♣ Dynamisme et esprit d'initiative

- ♣ Capacités de synthèse

- ♣ Permis B et véhicule indispensable

- ♣ Maîtrise de l'outil informatique

Candidature (CV + lettre de motivation manuscrite.

Syndicat Mixte pour la Réalisation des Travaux d'Aménagement de la Vallée de l'Armançon - 118 communes, 68.279 habitants.

Envoyez votre dossier de candidature (CV + Lettre de Motivation) en indiquant la référence "2011-02" S.I.R.T.A.V.A. / 11-13 rue Rougemont / 89700 - TONNERRE